Bercylien



Numéro 14 - septembre 2008



Page 1

EDITO

Page 2

Infos de la centrale

Page 3

Fonction publique Calendrier négociations IRCANTEC

Page 4

DREAL - DIRECCTE Le calendrier des GT RGPP - FUSIONS

Bercylien

Directeur de la Publication

Christiane JOHO

Comité de rédaction

Gérard LANG

Christian CHAMOREAU

Christine GASPARELLA

DRIRE-Ecoles

Albert AMBOISE

Patrick CROSNIER

AGIR POUR ETRE RESPECTES

Pouvoir d'achat en berne : 0,5 en mars + 0,8 en octobre = 0,49 % pour 2008

Inflation en hausse: + 3,5 % sur les 12 derniers mois

Hausse des prix à la consommation : entre + 8% et + 20%, voire plus loyers, essence, électricité, gaz, etc... les prix flambent.

La RGPP se poursuit au pas de charge, tous les acteurs politiques étant atteints jusqu'au sommet de l'Etat, de « réformite aigüe » dans un contexte économique totalement déprimé.

Dans le périmètre du MINEIE, la série de réunions (cf calendrier p 4) sur la DGES - les DIRECCTE - INSEE/SESSI avec les syndicats, commencée le 17 septembre, doit se terminer le 17 octobre 2008, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2009!

Autant dire que ces réunions se résumeront à des simulacres de concertation pour permettre aux ministres de se féliciter du dialogue social. A cet égard, le groupe de travail du 17 septembre concernant la future DGES, a tenu toutes ses promesses: ni organigramme cible, ni projet de service n'ont été communiqués!!! Nous avons assisté pendant près de 4 heures à d'aimables échanges idéologiques sur les politiques économiques.

Cette situation intolérable exige une mobilisation de tous.

Dans le cadre de la journée internationale pour un travail décent dans le monde et en France

La CFDT appelle tous les salariés du public comme du privé à exprimer leur mécontentement en termes d'emploi, de conditions de travail et de rémunération.

LE 7 OCTOBRE 2008, MOBILISEZ-VOUS AVEC LA CFDT



BRÈVES

CDAS de PARIS du 18/09/2008

Pour les 10-14 ans : chèque cadeau de Noël porté à 30 €.

CAP Adjoints techniques

AT1 - ATP2 - ATP1

29/09/2008

CAP d'AAP2 (échelle 5) 09/10/2008

CAP révision notation adjoints techniques

09/10/2008

CAP révision notation adjoints administratifs

13/10/2008

CAP révision notation catégorie A et A+ 16/10/2008

CAP révision notation Catégorie B

21/10/2008

CTPC 15/10/2008

Elections ARCEP 2008

CTP et CCP 16/10/2008

CAP de détachement et d'intégration des CTP dans le corps des SA 27/11/2008

CHSS C 02/12/2008

Vincent SOETEMONT, le nouveau SDRH de la DPAEP, a reçu une délégation CFDT, le 17 juillet 2008.

Cette première prise de contact a permis à nos représentants de préciser la position de la CFDT sur les problématiques concernant le devenir de l'administration centrale du MINEIE.

RGPP: conséquences sur les missions et le devenir des personnels.

Mobilité.

Problèmes d'organisation des CTPC.

Fonctionnement des CAP.

Problèmes « logistiques » impactant notre travail syndical.

(fichier des agents ANAIS inexploitable en l'état, barèmes indemnitaires trop tardifs, fermeture programmée du centre de reprographie NECKER)

Le SDRH a pris note de nos demandes et s'est engagé à nous apporter des réponses dans les meilleurs délais.

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue.

Future implantation à Ivry sur seine

Début septembre, la DPAEP a présenté la maquette du futur bâtiment aux organisations syndicales.

Cette construction accueillera 1500 agents des Finances à l'automne 2011.

La DPAEP a annoncé le déménagement en mai 2009 de la DCASPL dans les locaux de Chevaleret, occupés actuellement par la DGEMP en partance au MEEDDAT.

Compte-rendu complet sur notre site

Examen professionnel d'attaché : détachement des CTP dans le corps des SA

Le groupe de travail, du 15 septembre 2008, DPAEP/organisations syndicales de l'administration centrale a acté, pour 2009, la reconduction à l'identique du dispositif qui permet le détachement puis l'intégration après un an des contrôleurs du Trésor public dans le corps des secrétaires administratifs,

Compte-rendu complet sur notre site

FORMATION: UN CALENDRIER MODIFIE

Calé sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile, l'exercice est inversé : La DPAEP veut faire de la formation son axe majeur de gestion des ressources humaines.

Les directions établiront leurs besoins en formation.

Les demandes de formations seront finalisées, dans le cadre de l'entretien d'évaluation des agents, vers les besoins de sa direction et de ses propres aspirations.

La DPAEP coordonnera, synthétisera et mutualisera les demandes de formation que lui renverront les directions.

L'IGPDE réalisera enfin le catalogue de formations au regard des demandes émises.

Emplois de Chef de mission du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et du ministère du budget et des comptes publics.

Trois textes sont parus au JO du 19 septembre 2008, concernant les règles de nomination et d'avancement, l'échelonnement indiciaire et le nombre d'emplois.

FONCTION PUBLIQUE:

MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS RELATIVES AUX CARRIERES ET AUX POLITIQUES INDEMNITAIRES — CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL

I. Chantier « Refonte des grilles »

1. Réflexion sur la refonte des grilles de catégorie B : septembre - octobre 2008

Mi-septembre : actualisation du panorama réalisé en 2007 ;

Début -octobre : travaux sur les grilles ;

Fin octobre : Finalisation des travaux sur les grilles.

- 2. Réflexion sur les grilles de catégorie A type : octobre novembre 2008
- 3. Réflexion sur les grilles des corps d'encadrement supérieur : novembre décembre 2008
- 4. Réflexion sur l'impact du SMIC sur la grille de la catégorie C: décembre 2008

II. Chantier « Promotion interne »

Fin septembre 2008:

Présentation du bilan « Promus - Promouvables dans la Fonction publique de l'État » Réflexion sur l'évolution des mécanismes de promotion interne.

III. Chantier indemnitaire

<u>Septembre - Octobre :</u>

Groupe de travail sur les conditions de mise en place de la prime de fonctions et de résultats pour les attachés.

Octobre - novembre :

Constitution d'un groupe de travail (cf. fiche remise lors du comité de suivi du 16 juin) sur l'élaboration d'une grille d'analyse partagée et les orientations de la simplification des régimes indemnitaires.

Novembre- décembre :

En accompagnement de la réflexion sur la refonte des grilles de catégorie B : réflexion sur l'extension de la prime de fonctions et de résultats aux agents de catégorie B, dans un souci de cohérence avec la rémunération globale.

Au vu de l'importance de ces « chantiers » nous nous efforcerons de vous informer régulièrement sur l'état d'avancement de ces groupes de travail.

Compte rendu du Conseil d'administration de l'IRCANTEC du 3 septembre 2008

La CFDT, au nom des quatre organisations syndicales CFDT, UNSA, CFTC et CGC, a déclaré que, suite à la commission d'administration générale du 23 juillet 2008 qu'elles ont décidé, à partir de revendications communes, de saisir le gouvernement. Cette négociation supplémentaire s'est déroulée le 28 août 2008 et a permis de constater des avancées significatives par rapport au texte initial.

Les quatre organisations ont parlé d'une seule et même voix lors de l'examen des amendements et ont voté de façon similaire. Au final, les quatre organisations syndicales CFDT, CGC, CFTC et UNSA se sont abstenues sur les textes proposés en faisant la déclaration suivante :

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA regrettent la précipitation avec laquelle le gouvernement a souhaité procéder à la réforme de l'IRCANTEC. A ce jour, elles prennent acte des propositions qu'il porte devant le conseil d'administration.

Malgré le temps trop restreint que le gouvernement a réservé à la discussion et bien qu'elles regrettent un nombre certain d'insuffisances, elles constatent sur de nombreux points que leur action commune a permis de négocier des améliorations sensibles aux propositions initiales.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA considèrent que globalement, l'architecture proposée dans le cadre de cette réforme permet de garantir la pérennité financière du régime tout en assurant à terme pour les bénéficiaires, la liquidation des pensions et le maintien d'un taux de remplacement significatif pour une carrière complète.

Conditions de travail et emploi des seniors dans la Fonction publique

Le Ministre André SANTINI a ouvert la négociation le 15 juillet 2008. Il a présenté la mobilisation pour l'emploi des seniors comme un élément essentiel d'une gestion des ressources humaines moderne et efficace.

Comme dans le privé, les salariés ont vieilli dans le secteur public. Entre 1992 et 2005, la part des plus de cinquante ans s'est accru de 10% parmi les titulaires de la Fonction publique. Le ratio «50 ans/effectifs de 50 ans et plus » s'est dégradé de moitié dans la fonction publique de l'Etat.

Les cadres non enseignants de la Fonction publique de l'Etat sont particulièrement concernés : un agent titulaire sur deux est âgé de plus de cinquante ans. .../...

Ce constat dressé par la DGAFP conduit l'administration à proposer la mise en œuvre des orientations suivantes :

- Favoriser une gestion active des âges (suppression des limites d'âge et de la mise en retraite d'office).
- Faciliter la prolongation d'activités des seniors en rendant la surcote plus attractive.
- Favoriser le cumul emploi-retraite.

Pour la CFDT, une autre piste doit être creusée sur la prise en compte de l'allongement de la durée des carrières et sur l'accompagnement de l'emploi des seniors

DREAL et DIRECCTE : calendrier incompatible avec la concertation

Le 23 juin 2008 s'est tenu la première réunion organisée par l'administration sur la constitution des DREAL. L'ensemble des organisations syndicales présentes a demandé le report et le regroupement au premier janvier 2010 de la mise en place de l'ensemble des DREAL, le calendrier actuel étant incompatible avec l'instauration d'une réelle concertation.

L'administration s'est retranchée derrière la circulaire du Premier Ministre du 15 mai.

La CFDT a mis en avant l'expérimentation DRIRE-DIREN où l'absence de cadrage national a bloqué les expérimentations locales. Depuis la création du nouveau ministère, la CFDT n'a eu de cesse de revendiquer un protocole d'accord sur la concertation et un cadrage national des expérimentations sans être entendue.

Quant aux DIRECCTE la première réunion n'est programmée que le 25 septembre, alors que la circulaire du premier ministre (du 1^{er} aout) annonce leur mise en place au 1^{er} janvier 2009 dans les 5 régions expérimentatrices (Aquitaine, Franche-Comté, Languedoc Roussillon, PACA, Rhône Alpes), et demande aux préfets et directeurs régionaux « d'associer les partenaires sociaux à la conduite du projet ».

Avec un tel calendrier, les organisations syndicales seront, comme d'habitude, tout juste informées.

Il y a pourtant urgence à définir les périmètres des directions régionales, les préfets de départements devant définir leur organisation cible avant mi-novembre et certains d'entre eux n'hésitant pas à proposer l'intégration des missions et des agents relevant des directions régionales dans leurs directions départementales.

Interrogé lors du GT ministériel du 17 septembre 2008, Dominique LAMIOT, Secrétaire Général a répondu « en août, les préfets n'avaient pas encore lu la circulaire du 1er Ministre qui dit le droit ».

RGPP - FUSIONS calendrier chargé

17/09/2008 : GT fusion DGE-DCASPL-DT

25/09/2008 : GT création DIRECCTE

26/09/2008 : GT RGPP

26/09/2008: GT fusion SESSI-INSEE

08/10/2008 : GT interministériel

création DIRECCTE

13/10/2008 : GT fusion SESSI-INSEE 13/10/2008 : GT fusion DGE-DCASPL-DT

17/10/2008: GT création DIRECCTE

35 heures plébiscitées

79 % des salariés des secteurs privé et public ne sont pas intéressés par le rachat de leurs jours de RTT, selon un sondage réalisé par Les Echos. Seuls 5 % envisagent « très certainement » d'avoir recours à ce dispositif prévu par la loi sur le pouvoir d'achat de février 2008. Un sondage réalisé en mai dernier par la Cegos indiquait de même que 82 % des salariés étaient favorables aux 35 heures. Mais paradoxalement, 54 % des sondés disaient aussi être prêts à travailler 39 heures par semaine. Ce qui peut notamment s'expliquer par la faible progression des salaires observée ces dernières années, due en partie à la réduction du temps de travail.

L'enseignement de ces deux sondages : les Français sont majoritairement attachés aux 35 heures.

Pour aller encore plus loin...Aujourd'hui, j'adhère!

ADHÉRER À LA CFDT, C'EST :

| Être informé, conseillé, défendu !

C'est le choix d'un syndicat utile aux salarié(es).

Avoir la parole, participer et agir!

I ► C'est le choix d'un syndicat proche des salarié(es)!

Privilégier le dialogue, la négociation, le résultat!

C'est le choix d'un syndicat efficace.

Lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de meilleures conditions de vie et de travail!

C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.

JE CONTACTE LE SYNDICAT CFDT

MINEIE - BUDGET

Bâtiment Necker - Télédoc 704

120, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

Mél.: syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

JE CONSULTE LES SITES INTERNET

www.cfdt-centrale-finances.org

www.cfdt-finances.fr

www.cfdt.f